



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

finances

Question écrite n° 7599

Texte de la question

M. Claude Sturni attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les difficultés exprimées par certaines collectivités territoriales liées à la gestion de leurs produits structurés. L'une des banques pointées du doigt par la commission d'enquête sur les emprunts dits « toxiques » présidée par Claude Bartolone en 2011 est la banque historique des collectivités locales, Dexia. Si actuellement les établissements bancaires proposent des solutions afin de favoriser une issue acceptable pour les collectivités territoriales, il n'en est pas de même pour Dexia. En conséquence, il lui demande de lui indiquer les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Claude Sturni](#)

Circonscription : Bas-Rhin (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7599

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 octobre 2012](#), page 5873

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)